



# Lettre économique d'Algérie

N° 56 – novembre-décembre 2016 (11/12/16)

© DG Trésor

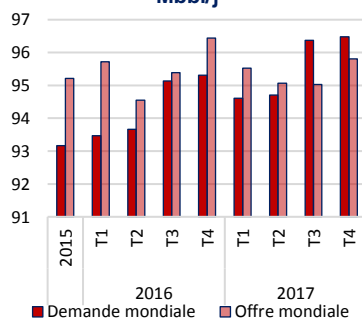
## Economie

### 171<sup>ème</sup> Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP)

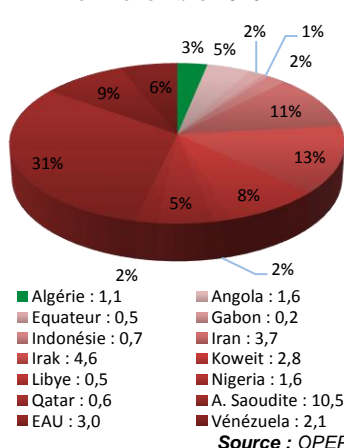
**Communiqué de presse de l'OPEP :**  
[http://www.opec.org/opec\\_web/en/press\\_room/3912.htm](http://www.opec.org/opec_web/en/press_room/3912.htm)

**Rapport OPEP décembre 2016 :**  
[http://www.opec.org/opec\\_web/statistic\\_files\\_project/media/downloads/publications/MOMR%20December%202016.pdf](http://www.opec.org/opec_web/statistic_files_project/media/downloads/publications/MOMR%20December%202016.pdf)

Evolution de l'offre et de la demande mondiale de pétrole en Mbbl/j



Production (Mbbl/j) et répartition (%) des pays membres de l'OPEP en novembre 2016



La 171<sup>ème</sup> réunion des pays membres de l'OPEP s'est tenue à Vienne (Autriche) le 30 novembre dernier, sous la présidence du Dr. Mohammed Bin Saleh Al-Sada, ministre de l'Energie et de l'Industrie du Qatar. Elle faisait suite à la 170<sup>ème</sup> réunion exceptionnelle du 28 septembre dernier à Alger, tenue en marge du Forum International de l'Énergie, qui s'était conclue sur l'accord dit d'Alger, visant à instaurer une cible de production journalière pour l'ensemble des 14 pays membres, comprise entre 32,5 et 33,0 Mbbl/j (contre les 33,4 Mbbl/j effectivement produit en septembre 2016). Cet accord provisoire avait, selon les déclarations du Dr. Bin Saleh Al-Sada, permis de prévenir la poursuite de la détérioration des prix du pétrole et de réduire la volatilité de ces derniers.

A l'issue de cette 171<sup>ème</sup> Conférence, les pays membres ont décidé de mettre effectivement en œuvre l'accord d'Alger, en instituant une cible de production pour les 14 membres de 32,5 Mbbl/j, soit une réduction de 1,2 Mbbl/j (la production moyenne journalière de pétrole s'établissant à 33,64 Mbbl/j en octobre 2016). Dans le détail, ce sont les gros producteurs qui supporteront l'effort avec une baisse consentie de la production de -486 kbbbl/j de la part de l'Arabie Saoudite, de -210 kbbbl/j pour l'Irak, de -139 kbbbl/j pour les Emirats Arabes Unis, de -131 kbbbl/j pour le Koweït et de 50 kbbbl/j pour l'Algérie. Les autres pays membres s'engagent à effectuer un gel de leur production, à l'exception du Nigéria, de la Libye (qui compte tenu de leurs difficultés économiques, ont été exemptés de l'effort), et de l'Iran, qui a obtenu de pouvoir poursuivre sa production jusqu'à un plafond de 3,8 Mbbl/j (soit le niveau de sa production avant sanctions). L'accord sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Afin de veiller au bon suivi des termes de l'accord, la Conférence a décidé de mettre en place un Comité de Surveillance de Haut-niveau, composé des ministres de l'Energie et assisté par le secrétariat de l'OPEP. L'Association des Producteurs de Pétrole Africain (APPA) a elle aussi donné son soutien plein et entier à l'accord d'Alger, en s'engageant à soutenir au mieux l'action de l'OPEP.

Par ailleurs un cadre de coopération institutionnel sera mis en place afin de permettre des échanges réguliers entre les pays membres de l'organisation et les autres pays producteurs d'hydrocarbures. L'OPEP a ainsi demandé à ce que les pays non membres puissent porter une partie de l'effort de réduction de la production, à hauteur de -600 kbbbl/j. La Russie, 1<sup>er</sup> producteur mondial avec 11 Mbbl/j, s'est dite prête à réduire sa production de -300 kbbbl/j.

La Conférence a également élu pour Président en 2017, le ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Ressources minérales de l'Arabie Saoudite, M. Khalid A. Al-Falih. Il a également été décidé que la prochaine réunion se tiendrait à Vienne le 25 mai 2017.



**Economie**

**L'Agence Internationale de l'Energie publie son rapport 2016 sur les perspectives énergétiques mondiales**

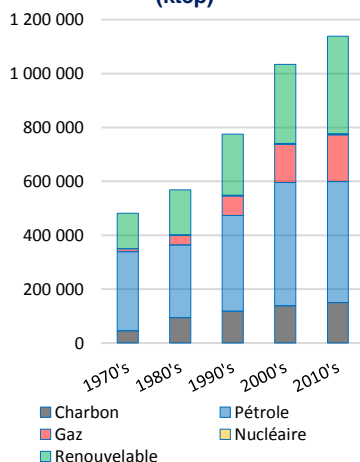
Résumé du WEO 2016 :

<https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WorldEnergyOutlook2016ExecutiveSummaryEnglish.pdf>

Rapport complet du WEO 2016 :

<https://www.iea.org/bookshop/720-World-Energy-Outlook-2016>

Evolution de la composition de la production d'énergie en Afrique (ktep)



Source : AIE

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) est un organisme autonome ayant pour objectif la promotion de la sécurité énergétique et la recherche dans le domaine des énergies propres, fiables et économique viable. Dans ce cadre, l'AIE publie un rapport annuel sur les perspectives énergétiques mondiales (World Energy Outlook –WEO).

Le rapport rappelle que l'accord de Paris sur le changement climatique, entré en vigueur en novembre 2016, est avant tout un accord portant sur l'énergie et les transformations nécessaires à apporter à ce secteur – à l'origine de 2/3 des émissions de gaz à effet de serre. L'AIE propose plusieurs scénarii et dresse des conditions nécessaires à la bonne application de l'accord.

Dans son scénario principal, l'AIE anticipe une augmentation de 30% de la demande énergétique mondiale d'ici 2040 et souligne les disparités croissantes d'accès à l'énergie pour les différentes populations du globe. Afin que l'offre puisse répondre à cette demande, elle préconise un investissement global de l'ordre 44 000 Mds USD au cours des 25 prochaines années, dont 60% orientés vers le pétrole, le gaz et le charbon, et 20% à destination des énergies renouvelables ; le reste devant concourir à l'efficacité énergétique.

L'AIE relève donc que les énergies fossiles, en particulier le pétrole et le gaz, continueront de constituer le pilier de nos ressources pour les décennies à venir. Le rapport souligne toutefois que l'industrie des énergies fossiles ne pourra s'exonérer d'une transition plus rapide vers les énergies nouvelles. L'AIE recommande à ce titre au secteur de revoir à la hausse ses investissements pour 2017, après les coupes observées en 2015 et 2016 (imputables à la baisse des cours des hydrocarbures).

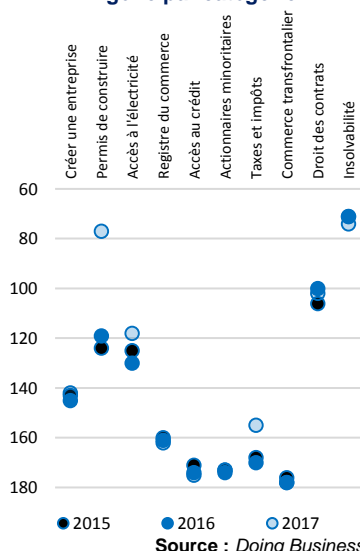
**Economie**

**Publication par la Banque Mondiale du classement *Doing Business* 2017**

Algérie *Doing Business* 2017 :

<http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/338631478074220691/pdf/109636-WP-DB17-PUBLIC-Algeria.pdf>

Evolution du classement pays de l'Algérie par catégorie



Source : Doing Business

Le rapport *Doing Business* analyse et compare le climat des affaires de 190 pays, en se fondant sur les 11 indicateurs suivants : facilité à créer une entreprise, temps d'obtention d'un permis de construire, accès à l'électricité, enregistrement au registre du commerce, accès au crédit, protection des actionnaires minoritaires, paiement des taxes et impôts, commerce transfrontalier, application des contrats, règlement de l'insolvabilité et régulation du marché du travail.

Dans le classement 2017, c'est la Nouvelle-Zélande (avec un score global de 87,01 points sur 100) qui est considérée comme le pays au monde où il est le plus facile de mener une activité. A l'inverse, la Somalie (20,29/100) est jugée être le pays où l'environnement des affaires est le plus défavorable. La France se situe à la 29<sup>ème</sup> place (76,27/100). Quant aux classements des pays d'Afrique du Nord : l'Égypte est classée à la 39<sup>ème</sup> position, le Maroc à la 40<sup>ème</sup>, et la Tunisie se place au 103<sup>ème</sup> rang.

L'Algérie est désormais classée 156<sup>ème</sup> sur les 190 pays étudiés (47,76/100), gagnant 7 places par rapport au classement 2016. Le rapport souligne que quatre mesures principales ont permis cette remontée : la suppression de l'obligation de détention d'un capital minimum pour l'ouverture d'un commerce ; la réduction de la taxe sur l'activité professionnelle de 2% à 1% ; la simplification de la procédure d'obtention des permis de construire via l'instauration d'un délai administratif légal maximum ; l'effort de transparence sur les tarifs de l'électricité, désormais publiés sur le site du ministère de l'Énergie.

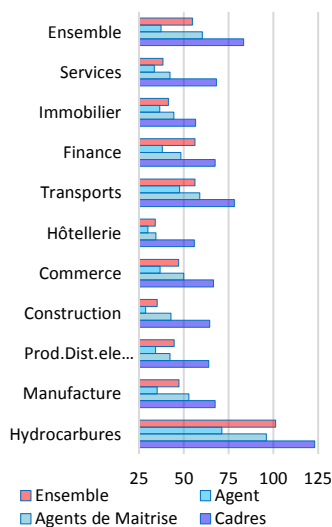


**Economie**

**Les salaires nets moyens, secteurs public et privé confondus, ont progressé de 3,8% en 2015**

Rapport de l'ONS : [http://www.ons.dz/IMG/sal0515\(1\).pdf](http://www.ons.dz/IMG/sal0515(1).pdf)

**Salaires nets moyens mensuels par secteurs et qualification en 2015 (milliers DZD)**



Source : ONS

Selon la dernière enquête de l'Office National des Statistiques (ONS) auprès des entreprises, le salaire nominal net moyen mensuel a progressé de 3,8% en 2015 (39 242 DZD, soit environ 340 EUR) après avoir progressé de 4,8 % en 2014.

A l'inverse des années précédentes, la progression a été plus importante dans le secteur public, au sein duquel les salaires nominaux ont augmenté de 4% (dont +6,5% pour le secteur hôtellerie/restauration et +6,4 pour les industries manufacturières), contre 3,6% dans le secteur privé (dont +4,1% dans les secteurs de la construction et de la santé). Le niveau de salaire net moyen mensuel dans le secteur public s'établit à 54 743 DZD (83 372 DZD pour les cadres, 60 389 DZD pour les agents de maîtrise et 37 285 DZD pour les agents d'exécution), contre 32 078 DZD pour le secteur privé (69 631 pour les cadres, 35 656 pour les agents de maîtrise et 25 249 pour les agents d'exécution).

S'agissant de la structure des rémunérations, l'ONS observe que le salaire de base constitue en moyenne 60% de la rémunération brute totale, tandis que les primes et indemnités en représentent 40%. Ces proportions varient légèrement en fonction du niveau de qualification : 59%/41% pour les cadres ; et 63%/37% pour les agents d'exécution.

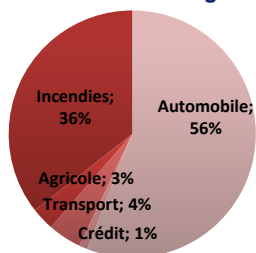
Le rapport souligne enfin que les activités pétrolières (production et services d'hydrocarbures) et financières (banques & assurances) constituent les secteurs les plus rémunérateurs, avec des niveaux de salaires moyens respectifs de 100 500 DZD et 59 200 DZD. Le salaire moyen du secteur de la construction est le plus faible avec 29 900 DZD.

**Economie**

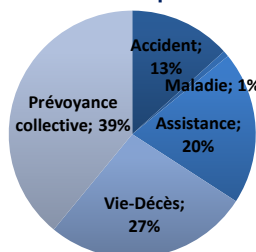
**Publication du rapport du CNA sur le secteur des assurances au 1<sup>er</sup> semestre 2016**

Rapport CNA : [http://www.cna.dz/content/download/35485/236256/version/1/file/NC\\_2016\\_T2.pdf](http://www.cna.dz/content/download/35485/236256/version/1/file/NC_2016_T2.pdf)

**Structure de la production des assurances dommages**



**Structure de la production des assurances à la personne**



Source : CNA

Le Conseil National des Assurances (CNA) a publié les résultats du secteur pour le 2<sup>ème</sup> trimestre. Le chiffre d'affaires du marché direct des assurances (hors acceptations internationales) a ainsi atteint, au 1<sup>er</sup> semestre 2016, 68,6 Mds DZD (618 MUSD) contre 66,8 Mds DZD (602 MUSD) un an plus tôt, soit une augmentation en glissement annuel de 2,7%. Les acceptations internationales passent, elles, de 996 MDZD (9 MUSD) à 1,3 Md DZD (12 MUSD), soit une hausse de 31,3%.

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances dommages, au 1<sup>er</sup> semestre 2016, est estimé à 62,2 Mds DZD (+2,5% de croissance en glissement annuel ; hors données de la MAATEC et de TRUST) et représente 89% du marché des assurances. Une analyse par branche montre une baisse de 1,8% à 34,8 Mds DZD pour l'assurance automobile et une progression de 8,4% à 22,1 Mds DZD pour la branche incendies et risques divers. L'assurance agricole baisse elle de 4,5% à 1,9 Md DZD, tandis la branche transport progresse de 19,0% à 2,7 Mds DZD. L'assurance-crédit a atteint les 671 MDZD, soit une hausse de 9,4% dont plus de la moitié est générée par le crédit immobilier.

Avec un total de 13,5 Mds DZD, les sociétés à capitaux privés détiennent 21,8% du total des réalisations du marché des assurances dommages. Les sociétés publiques génèrent 76,2% du total du chiffre d'affaires des assurances dommages. La part des sociétés mixtes est de 2,0%.

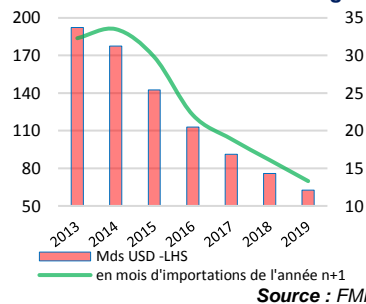
Le total des primes émises au titre des assurances à la personne a atteint 6,4 Mds DZD au 1<sup>er</sup> semestre 2016, contre 6,1 Mds DZD au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit une progression de 5,6% (9,1% du marché). Le chiffre d'affaires des assurances à la personne est réalisé à 47,8% par des sociétés publiques, les sociétés privées détenant 24,9% de part marché et les sociétés mixtes 27,3%.



## Economie

### Baisse des réserves de changes à 114 Mds USD la fin de l'année 2016

#### Evolution des réserves de changes



Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a indiqué que les réserves de changes de l'Algérie devraient s'établir à 114 Mds USD à la fin décembre 2016. Pour rappel, les réserves de changes s'étaient établies à 121,9 Mds USD en septembre, à 129 Mds USD en juin et à 142,6 Mds USD à la fin décembre 2015.

Pour mémoire, l'article IV du FMI publié en avril 2016, estimait que les réserves de changes de l'Algérie seraient de 112,8 Mds USD à la fin 2016, correspondant à près de 22 mois d'importation, contre 142,6 Mds USD à la fin 2015, correspondant alors à 30 mois d'importations.

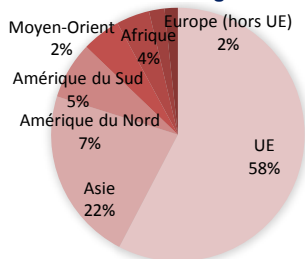
## Politiques publiques

### Forum africain de l'investissement et des affaires au Centre International de Conférence d'Alger

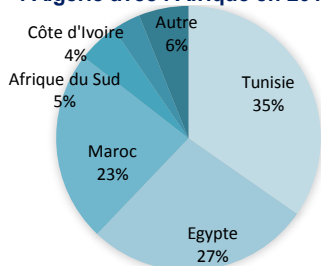
Site du Forum :

<http://www.rdv-alger.com/>

#### Structure des échanges internationaux de l'Algérie en 2015



#### Structure des échanges de l'Algérie avec l'Afrique en 2015



Source : Douanes algériennes

Le Forum africain de l'investissement et des affaires s'est tenu à Alger du 3 au 5 décembre, sous le Haut patronage du président de la République algérienne, M. Abdelaziz Bouteflika, et a été ouvert par le Premier Ministre, M. Abdelmalek Sellal. Le Forum a réuni près de 1 000 participants, dont 800 hommes d'affaires en provenance de 40 pays d'Afrique, ainsi que les représentants d'institutions financières internationales et régionales telles que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Arabe pour le Développement de l'Afrique et la Banque Islamique de Développement.

Ce Forum a été organisé par un comité intégrant la Primature, les ministères des Affaires étrangères, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE). Il a défini 5 secteurs prioritaires pour une nouvelle dynamique économique entre l'Algérie et l'Afrique, à savoir l'agriculture, l'énergie, le numérique, les infrastructures et le capital humain.

Les présidents des chambres de commerce et d'industrie de plusieurs pays ont appelé à la mise en place d'un comité de travail afin de suivre les actions proposées lors du forum et de s'assurer de leur concrétisation. A l'issue de cette conférence, deux protocoles d'accord, d'échanges et de partenariat ont été signés entre la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger (CACI) et ses homologues du Nigeria et d'Ethiopie.

En marge du forum, 200 stands d'exposition de producteurs algériens opérant notamment dans l'agroalimentaire, les industries (chimique, pharmaceutique et mécanique) et l'énergie, ont permis aux opérateurs nationaux de faire connaître leurs produits aux chefs d'entreprises africains.

## Politiques publiques

### Signature d'un contrat de 45 Mds DZD pour les travaux de réhabilitation de la raffinerie d'Alger

En 2014, la raffinerie d'Alger avait traité 2,8 millions de tonnes d'hydrocarbures.

La compagnie nationale algérienne Sonatrach et le groupe China Petroleum Engineering and Construction (CPECC) ont signé le 6 novembre à Alger un contrat de 45 Mds DZD (405 MUSD) pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la raffinerie de Sidi Recine à Baraki (Alger). Ce projet, dont le délai de réalisation a été fixé à 21 mois, devrait permettre à terme d'augmenter de 35% les capacités de raffinage de l'unité.

Les documents de l'accord ont été paraphés par le directeur du pôle raffinage de Sonatrach, M. Tahar Cherif Zerrar, et le directeur général de CPECC Algérie, M. Liu Chun Lin, en présence du ministre de l'Energie, M. Noureddine Boutarfa, du PDG de la Sonatrach, M. Amine Mazouzi, ainsi que de l'ambassadeur de Chine à Alger, M. Yang Guangyu.

**Politiques publiques**

Dotée d'un capital d'1 Md DZD (répartis selon la règle du 51/49) la société mixte algéro-espagnole vise dans un premier temps à satisfaire la demande locale, avec un taux d'intégration de 20% durant les deux premières années, et de 100% après dix ans, avant de se lancer dans l'exportation vers les pays de l'Afrique du Nord puis vers d'autres pays africains.

La société mixte de logistique maritime devrait permettre la création de 250 emplois directs et 1 500 emplois indirects.

**Protocoles d'accord pour la création d'entreprises dans le domaine des transports ferroviaires et de la logistique**

Deux protocoles d'accord ont été signés le 14 novembre à Alger. Le premier concerne la création d'une société mixte algéro-espagnole, qui fabriquera en Algérie des équipements de voies ferrées. Il réunit l'entreprise publique algérienne spécialisée dans la réalisation des infrastructures ferroviaires, EPE/Infrafer et la société espagnole DF-Rail. Ce protocole d'accord a été paraphé par le Pdg d'Infrafer, M. Bouchemma Slimane et le DG de DF-Rail Algérie, M. Abdesslam Mohamed, en présence du ministre des Travaux publics et des transports, M. Boudjemâa Talai, et l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, M. Alejandro Polanco Matas.

Le second protocole d'accord porte sur la création d'une société mixte intégrant trois entreprises algériennes (l'Entreprise portuaire de Djendjen, le groupe Logitrans, et le Groupe Gema). L'accord prévoit l'installation d'une base logistique au niveau du port de Djendjen, permettant de le doter d'un circuit d'approvisionnement efficace, de constituer et de mobiliser rapidement des stocks de produits alimentaires et de médicaments, tout en réduisant les délais de livraison et de dédouanement des marchandises.

**Politiques publiques**

Plusieurs projets céréaliers et laitiers sont en cours de mise en œuvre dont chacun s'étend sur plus de 10 000 ha.

Les différents partenariats agricoles sont localisés dans les wilayas de : Khenchla, Adrar, El Bayadh et Ghardaia.

**Attribution de plus de 600 000 ha de terres pour la réalisation de projets agricoles**

Afin d'encourager les grandes exploitations et de réduire la facture des importations des produits stratégiques, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a annoncé l'attribution de plus de 600 000 ha de terres pour la réalisation de projets agricoles structurants d'une valeur globale de 600 Mds DZD.

A ce jour, 552 000 ha ont été attribués à près de 1 500 investisseurs, pour des projets dont certains sont déjà en cours de réalisation. Dans ce cadre, plusieurs partenariats impliquant des investisseurs étrangers ont été retenus, pour un montant total d'environ 25 Mds DZD. Par ailleurs, des instruments réglementaires et une cellule d'accompagnement des projets d'investissements ont été mis en place, afin d'accroître la superficie agricole utile, estimée actuellement à plus de 8 Mha et d'aider l'émergence d'une nouvelle dynamique dans les filières dites stratégiques.

**Politiques publiques**

La CNAN-Nord est chargée du transport des marchandises à partir des ports d'Anvers (Belgique), de Hambourg (Allemagne), d'Istanbul (Turquie), et de Charleston (États-Unis), et verra sa flotte élargie de 18 nouveaux navires.

La CNAN-Med couvre, quant à elle, la zone méditerranéenne et réceptionnera à terme 7 nouveaux navires

La CNAN-Nord a lancé un appel d'offres restreint pour l'achat de deux navires de type Bulk Carrier destinés au transport de marchandises solides en vrac.

**Création du Groupement algérien de transport maritime (GATMA)**

Sur décision du ministre des Transports et des Travaux publics, M. Talai, le Groupement algérien de transport maritime (GATMA) englobera tous les acteurs du secteur de transport maritime national à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, entraînant ainsi la dissolution de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN).

Doté d'un capital de 22 Mds DZD, le groupe GATMA regroupera les deux filiales de la CNAN, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv), l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) et cinq filiales chargées de la consignation des navires et d'activités connexes.

Pour rappel, depuis 2013, un programme de développement des capacités de la CNAN a été lancé, avec notamment l'acquisition de 25 nouveaux cargos pour un montant d'1 Md USD. Par ailleurs, cinq autres navires, dont quatre mis en exploitation depuis 2014, ont été acquis pour le transport de marchandises (conteneurs, matériels divers d'équipements industriels, colis lourds, produits dangereux et cargaison en vrac...).



## Politiques publiques

M. Mazouzi, a déclaré que les exportations d'hydrocarbures de la Sonatrach devraient atteindre 109 Mtep en 2016, contre 98 Mtep en 2015, soit une augmentation de 11%, reflétant une augmentation de la production primaire. La production de pétrole brute serait passée de 1,051 Mbbl/j en 2015, à 1,056 Mbbl/j au 1<sup>er</sup> semestre 2016, à 1,135 Mbbl/j en novembre 2016.

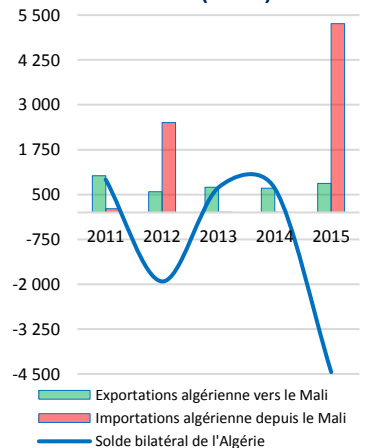
## Signature d'un contrat de 140 Mds DZD pour l'installation d'un site de compression de gaz à Hassi R'mel

Le PDG de la compagnie nationale algérienne Sonatrach, M. Amine Mazouzi, et le PDG du consortium japonais JGC Corporation Japan-JGC Corporation Algeria, M. Koichi Kawana, ont signé le 7 décembre un contrat équivalent à 140 Mds DZD (1,3 Md USD) pour l'installation de compresseurs et de séparateurs de gaz dans la région de Hassi R'mel.

Le projet prévoit, à un horizon de 38 mois, de permettre grâce à ces nouvelles installations de maintenir un plateau de production de gaz de 190 millions de m<sup>3</sup> par jour (soit près de 60 Mds m<sup>3</sup> par an) au sein de la région de Hassi R'mel.

## Relations internationales

### Echanges bilatéraux entre l'Algérie et le Mali (kUSD)



Source : Douanes algériennes

## Réunion de la 12<sup>ème</sup> grande commission mixte de coopération algéro-malienne à Bamako

La grande commission mixte de coopération algéro-malienne s'est tenue à Bamako (Mali) les 3 et 4 novembre, sous la coprésidence des deux Premiers Ministres, MM. Abdelmalek Sellal et Modibo Keita.

A l'issue de cette rencontre, 13 accords de coopération bilatérale ont été signés par les ministres des Affaires étrangères algérien et malien, MM. Ramtane Lamamra et Abdoulaye Diop. Les accords portent sur les domaines de l'énergie, du pétrole, du gaz, de la recherche géologique et minière, des ressources en eau, de la santé et dans le domaine de la protection des végétaux. Les deux parties ont également signé un accord prévoyant une étude pour la construction de trois centrales électriques à Tombouctou et à Gao (Nord Mali).

L'Algérie et le Mali ont également signé 3 mémorandums d'entente portant respectivement sur la promotion du commerce extérieur, la solidarité et l'emploi. Ils ont enfin décidé de mettre en place un programme d'échange culturel pour la période 2017-2019 ainsi qu'un programme de coopération entre l'Office de radiodiffusion et télévision du Mali et la Radio algérienne.

## Actualités de Business France

Communiqué Business France : <http://www.youbuyfrance.com/dz/Events-4049-la-france-pays-invite-233-d-8217-honneur-du-salon-international-des-travaux-publics-d-8217-alger-40-sitp-41-du-23-au-27-novembre-2016>

Communiqué de la SAFEX et du ministère du Commerce : <https://www.safex.dz/fr/manifestations/manifestations-en-algerie-2016/item/287-sitp-14eme-salon-international-des-travaux-publics.html>

## La France, pays invité d'honneur du Salon International des Travaux Publics d'Alger (SITP)

La France a été le pays invité d'honneur du Salon International des Travaux Publics (SITP) à Alger, du 23 au 26 novembre dernier. Via un Pavillon France organisé par le Bureau Business France Algérie, l'industrie française du secteur des Travaux Publics a ainsi été mise en avant lors de ce SITP avec 25 entreprises françaises, représentatives des différents métiers de la filière. Les représentants du syndicat des équipements pour la construction, la sidérurgie et la manutention (CISMA) ont participé activement à cet événement.

Durant ce salon, les entreprises françaises participantes ainsi que le rassemblement sectoriel d'entreprises à Alger intitulé « Synergies BTP / Transports » a participé à un séminaire technique sur les dernières innovations en matière de construction, de maintenance et d'exploitation des infrastructures qui a compté une quarantaine de participants.

Malgré une vive concurrence de la Chine, de la Turquie, de la Corée ou encore de l'Espagne, les opérateurs français demeurent bien positionnés sur le marché algérien du BTP. L'ingénierie française est très appréciée et les fournisseurs de matériaux / d'équipements (Lafarge, Total) jouissent d'une bonne image.





**Indicateurs socio-économiques**

**Tableau de bord-indicateurs clés**

Population (au 1 <sup>er</sup> janvier 2016)	40,4 millions d'habitants
PIB/habitant (2016)	4 129 USD
PIB/habitant en PPA USD (2016)	14 950 USD
IDH (2015)	0,736 (83 <sup>ème</sup> sur 187)
Classement Doing Business (2017)	156 <sup>ème</sup> sur 190
Taux de chômage (2016)	9,9%
Taux d'inflation (rythme annuel en novembre 2016)	6,2%
Taux de change EUR/DZD (novembre 2016)	117,5
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle novembre 2016)	45,1 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2015)	143 Mds USD

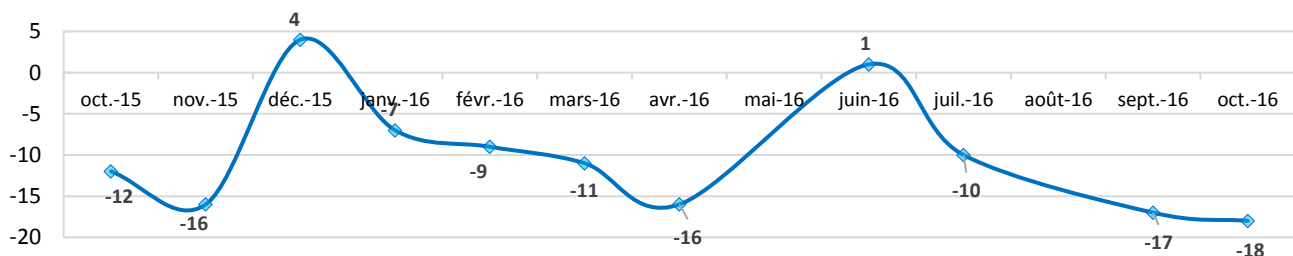
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, Banque de France, OPEP, FMI

**Indicateurs macroéconomiques annuels**

		2013	2014	2015*	2016*	2017*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	210	214	167	168	178
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	2,8%	3,8%	3,9%	3,6%	2,9%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	147	156	135	138	141
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	7,1%	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	3,3%	2,9%	4,8%	5,9%	4,8%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	44,7%	47,8%	51,3%	47,8%	47,1%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	45,1%	43,4%	34,9%	32,8%	33,4%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,4%	-7,3%	-16,2%	-12,9%	-9,3%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-32,7%	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-1,7%	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,0%	9,1%	13,0%	17,1%
	Dettes extérieures brutes (en Mds USD)	1,6%	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	5 564	4 408	2 074	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	9,4	0,3	-18,1	-23,1	-22,1
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-11,3	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	3,3	2,7	2,7	2,9
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	2,0	1,5	-0,7	1,4	1,8
	Balance courante (en Mds USD)	0,8	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	0,1	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15 099	15 602	15 222	12 361	10 438
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-3 158	-1 938	-1 490	1 526	4 842
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	5 242	6 591	7 651	8 341	9 176
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	11 942	13 664	13 731	13 881	15 280

Source : FMI, \*estimation \*prévisions

**Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises**



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alger@dgtrésor.gouv.fr)).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Darine Chenine, Sylvain Géranton, Adrien Sperry, Alexandre Fischman.

Revu par : Denis Le Fers